

THÉMATIQUE

Régulation du climat

SOUS-QUESTION

Quels sont les impacts de l'évolution de la biodiversité du territoire sur les services de régulation qu'elle fournit ?

QUESTION CLÉ

Quels sont les impacts de l'évolution de la biodiversité pour les acteurs du territoire ?

PART DU COUVERT ARBORÉ SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL



Présentation

Le couvert arboré contribue à la régulation du climat global à travers la séquestration du carbone, et également à la régulation du climat local en absorbant et réfléchissant les radiations solaires et en fournissant de l'ombre et de l'humidité. Ainsi, à l'échelle des territoires, les espaces végétalisés sont un moyen d'adaptation aux changements climatiques, notamment en ville par leur effet rafraîchissant.



Modalités de calcul

FORMULE DE CALCUL

$$\frac{\text{Surface de zones arborées du territoire régional}}{\text{Surface terrestre totale du territoire régional}} \times 100$$

MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

Les zones arborées et non arborées peuvent être définies comme suit :

- les **zones arborées** correspondent aux forêts, plantations, vergers, haies, parcs urbains arborés, etc.
- les **zones non arborées** correspondent aux zones bâties, infrastructures de transport, carrières, zones agricoles, etc.

TYPE DE RÉSULTATS

Les résultats peuvent être représentés sous la forme d'une courbe indiquant l'évolution de la valeur de l'indicateur sur une période donnée (pourcentage du couvert arboré sur le territoire régional pour l'année de référence et les suivantes).





Analyse et interprétation

VALEUR NATIONALE INDICATIVE

L'inventaire forestier de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) indique la valeur de 16 425 000 ha de forêt en France métropolitaine sur la période 2008-2012, pour une superficie du territoire d'environ 54 944 000 ha, soit près de **30 %** du territoire métropolitain couvert par la forêt.

Pour l'outre-mer, l'Office National des Forêts (ONF) fait part de 8 700 000 ha couverts par les forêts de Guyane, Guadeloupe, Martinique et La Réunion, avec 7 500 000 ha en Guyane (soit **85 %** du territoire), 64 400 ha en Guadeloupe (**38 %**), 46 500 ha en Martinique (**42 %**) et 1 100 000 ha à La Réunion (**40 %**).

CLÉS POUR L'INTERPRÉTATION

Une augmentation de la valeur de l'indicateur correspond à une augmentation de la part de zones arborées sur le territoire, et donc à un service d'atténuation des effets du réchauffement plus important à l'échelle du territoire.

POINTS DE VIGILANCE / MARGE D'AMÉLIORATION

Il convient de noter que l'indicateur ne prend pas en compte :

- la **nature du couvert arboré** : le potentiel d'absorption de gaz à effet de serre varie en fonction des essences.
- le **mode de gestion** des zones arborées : durée de rotation, etc.

Par ailleurs, la **durabilité** du couvert arboré conditionne la pérennité du service de régulation du climat.

Enfin, d'**autres écosystèmes** participent à la régulation du climat sur le territoire, comme les zones humides.

Cet indicateur serait avantageusement complété par des mesures plus spécifiques sur les **fonctions de régulation écologiques** (index d'humidité, production primaire, évapotranspiration).



Informations complémentaires

Liens avec d'autres indicateurs du jeu UICN France

Aucun

Indicateur(s) et jeu(x) de référence

- Indice de Singapour : *12. Climate regulation : Carbone storage and cooling effect of vegetation*
- Observatoire régional de la biodiversité Nord-Pas-de-Calais : *Proportion du couvert arboré dans les quinze communes les plus peuplées du Nord-Pas-de-Calais*

Références

Se référer à la bibliographie dans le *Guide pratique*

